

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 28 AOÛT 2025

Présents : Joseph GUARDIOLA, maire ; Jérôme VEYRAT, Sabine ROUVIERE, Charly BERNOIN, Mireille TEISSEIRE, adjoints ; Martine BLANCHARD, Olivier FONTVIEILLE, Marie-Aude PFEIFFER, Nicolas DUPIN, Nathalie VINOLO, conseillers municipaux.

Absents excusés : Patrick PELLEGRINI représenté par Sabine ROUVIERE, Morgan BRUNEL, Jean DELARBRE, Sandrine DEBEVE.

M. Jérôme VEYRAT a été désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2025

Le procès-verbal est adopté l'unanimité par le Conseil Municipal.

ANNULATION DE LA DELIBERATION N° 25/27 DU 23 JUILLET 2025 RELATIVE A LA REVISION DU RIFSEEP

Vu les recours gracieux du 11 août, du 21 août et du 25 août 2025 demandant l'annulation de la délibération n° 25-27 du 23 juillet 2025, le maire propose aux membres du Conseil Municipal de retirer la délibération nommée ci-dessus.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de retirer la délibération n° 25-27 du 23 juillet 2025 approuvant la révision du RIFSEEP.

REVISION DU RIFSEEP

Le régime indemnitaire RIFSEEP comprend l'IFSE (Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) et le CIA (complément indemnitaire annuel).

Le maire propose au Conseil Municipal de ne plus attribuer l'IFSE aux agents en maladie professionnelle avec d'une date d'effet de la délibération au 1^{er} septembre 2025 (l'indemnité reste attribuée aux agents en accident du travail).

Ce projet de délibération a été soumis au Comité Social Territorial du Centre de Gestion, il a reçu un avis favorable lors de la séance du mois du 23 juin 2025.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de réviser le RIFSEEP
- De ne plus **ATTRIBUER** l'IFSE aux agents en maladie professionnelle avec date d'effet de la délibération au 1^{er} septembre 2025 (l'indemnité reste attribuée aux agents en accident du travail).

CONVENTION ANTENNE DE TELEPHONIE MOBILE

La société Bouygues Télécom a mandaté **PHOENIX FRANCE INFRASTRUCTURES 3** pour étudier l'installation d'une antenne de téléphonie sur la commune.

Pour mémoire, le site retenu se situe sur la parcelle C 721 au lieu-dit « Le bosquet » à la Durande. Phoenix France Infrastructure 3 pourra accueillir sur l'antenne Bouygues Telecom, en tant qu'opérateur leader, sur le site ainsi que d'autres Opérateurs Mobiles dans les conditions fixées par les pouvoirs publics.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la convention d'une durée de 12 ans avec **PHOENIX FRANCE INFRASTRUCTURES 3** et
- **AUTORISE** le maire à la signer.

CONVENTION CHATS LIBRES D'UZES

Considérant qu'il y a lieu de réguler et de limiter la population des chats errants de la commune, il est proposé au Conseil Municipal de signer une convention avec l'association « Les chats Libres d'Uzès ».

Le maire propose la capture et la stérilisation de douze chats par an pour un montant de 78,33 euros par chats.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la convention de stérilisation des chats errants et
- **AUTORISE** le maire à la signer.

QUESTIONS DIVERSES

- **Eglise** => fin de opérations de nettoyage. Il est envisagé d'organiser des journées portes ouvertes le 20 et 21 septembre pour les journées du Patrimoine.
- **Travaux voirie centre village** => Convocation de la Commission d'Appel d'Offres prévue le mercredi 3 septembre à 18h00.
- **Travaux rénovation énergétique du Foyer TURION** => les travaux devraient démarrer courant octobre, la bibliothèque devra être fermée pendant les travaux.
- **Centre de santé « Ma Santé Ma Région »** => Début octobre 2025, le Dr Béatrice GREMY va recevoir des patients 2 demi-journées par semaine sans rendez-vous.